

## Un poste d'assistant.e doctorant.e à 60%

au sein de l'Institut de Géographie (IGG)

est mis au concours par la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel

**Entrée en fonction :** 01.08.2021 ou 01.09.2021

**Durée du contrat :** 1 année renouvelable 3 (éventuellement 4) fois

**Lieu de travail :** Neuchâtel

### Description du poste :

- Suivi des étudiant.e.s dans le cadre de la cartographie (Travaux pratiques)
- Suivi des étudiant.e.s dans le cadre de leur mémoire
- Participations et suivi de cours et/ou séminaires et/ou à l'organisation du Terrain urbain (MA)
- Expertises d'examens oraux et écrits
- Réalisation d'une thèse de doctorat sur un thème à définir en géographie humaine (dir. Prof. Piguet)
- Participation aux recherches de l'IGG
- Participation à l'animation et à l'administration de l'institut.

Un ajustement ultérieur +/- du taux d'activité est envisageable selon accord.

50% du temps de travail est consacré à la thèse (selon le règlement de l'Université de Neuchâtel).

### Profil souhaité :

- Goût pour la réflexion théorique et le travail de terrain
- Maîtrise du français et de l'anglais
- Titulaire d'un MA en sciences sociales (de préférence avec branche principale géographie)

### Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature contenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, la copie des titres et les intérêts de recherche/thèse sur 1 page max. doivent être envoyés en un seul document pdf par courriel à [secretariat.geographie@unine.ch](mailto:secretariat.geographie@unine.ch) jusqu'au 31.05.2021.

D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès du professeur Etienne Piguet ([Etienne.piguet@unine.ch](mailto:Etienne.piguet@unine.ch)).

Les entretiens d'embauche auront lieu le **11 juin 2021**.

L'Université de Neuchâtel s'engage activement à la mise en œuvre de sa responsabilité et offre des conditions de travail non discriminatoires.

Pour plus d'information sur l'institut : [www.unine.ch/geographie](http://www.unine.ch/geographie)